RPR / UMP · ARGENT PUBLIC

# Gaston Flosse

Secrétaire d'État (1986-1988), président de la Polynésie française, sénateur — affaire Emplois fictifs en Polynésie

**CONDAMNÉS, C'EST DÉFINITIF**

Plus aucun recours possible. Ce n'est plus une accusation, c'est un fait jugé.

## Ce qui est reproché

Un vaste système d'emplois fictifs payés par la collectivité de Polynésie au profit de son parti.

## Où en est la justice

> **Condamné définitivement, il a perdu tous ses mandats en septembre 2014 (trois ans d'inéligibilité). Condamné aussi pour détournement de biens publics dans une autre affaire.**

## Source

JUSTICE PÉNALE, 2014 ; COUR DE CASSATION, 10 DÉCEMBRE 2020 (AUTRE AFFAIRE)

---

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige. partirealiste.fr/scandales